

SEANCE du : **10 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 4 octobre 2022.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Bruno BODIN	Pascal GABILY	Pierre MORIN
Philippe BARON	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Thierry BAUDOUIN	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Alain ROBIN
Bérangère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Anne ROUX
Florence BAZZOLI	Pascale FERCHAUD	Emmanuelle MENARD	Rodolph THIBAudeau
Anita BRIFFE	Stéphanie FILLON	Jean-François MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Hélène BROSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Marinette TALLIER à Bruno COTHOUIS	Pierre BUREAU à Thierry BAUDOUIN	Nathalie MOREAU à Stéphanie FILLON
Jamel CHENIOUR à Bruno BODIN	Sandrine DELUGEAU à Emmanuelle MENARD	Philippe ROBIN

Secrétaire de séance : Yannick CHARRIER, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.
Assistait également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services

**Breuil-Chaussée : Fonds de concours arrêt de bus route de Cerizay**

La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais a réalisé des travaux d'aménagement d'un arrêt pour le transport public le long de la route de Cerizay sur la commune de Breuil Chaussée.

Le montant des travaux pour cet aménagement est de 26 399.95 €

Dans le cadre du règlement des fonds de concours, il est prévu une participation à hauteur de 15 % du montant HT pour ce type d'aménagement.

La Commune de Bressuire est sollicitée pour le versement d'un fonds de concours à hauteur de 3 059.99 €.

Un crédit de 5 000 € a été voté à la ligne Fonds de Concours article 2041511 fonction 8221052.

Une convention entre les deux collectivités devra préciser les modalités de versement de cette participation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** l'octroi d'un fonds de concours de 3 059.99 € à verser à la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais pour les travaux d'aménagement d'un arrêt de car le long de la route de Cerizay sur la commune de Breuil Chaussée.
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Emmanuelle MENARD

Adressé en réception en préfecture
079-217900497-20221014-DG_DEL_2022_191-DE
Date de télétransmission : 14/10/2022
Date de réception préfecture : 14/10/2022